



Privas, le 13 octobre 2020

**Les co-secrétaires départementaux**

à

**Monsieur l'Inspecteur d'académie**

14 Place André Malraux – BP 627

07006 Privas Cedex

Réf : JSIA20051

Objet : direction d'école

Monsieur l'inspecteur d'académie

Le 15 mai dernier, lors de la reprise post-confinement, vous demandiez à nos collègues chargés d'écoles, directrices et directeurs, de renseigner quotidiennement une enquête d'effectifs. Plus de 15% des collègues concernés s'étaient alors spontanément exprimés par retour de mail sur cette nouvelle demande. Après analyse de ces retours, plusieurs points ressortent :

- Nos collègues ne comprenaient pas le sens de cette enquête administrative ni par quelle modalité elle devait permettre de "mieux accompagner" leurs élèves. L'accompagnement dont la direction avait besoin en mai n'était pas celui proposé par l'institution ;
- Lorsqu'on a à charge la direction de l'école, notre fonction ne se limite pas à de l'administratif, enseigner reste central ;
- La surcharge de travail, dont le fondement reste abscons, est venue s'ajouter à une masse de travail déjà conséquente en fin d'année ;
- Le travail de direction empiète largement sur la vie familiale et personnelle des enseignants ;
- L'ensemble des mails témoigne d'une fatigue voire d'un épuisement physique et psychique alarmant, accentués par la gestion de la période d'épidémie ;
- Une profonde déconnexion de la hiérarchie avec le terrain est soulignée à travers les expressions utilisées par nos collègues : « *en bas de l'échelle* », « *l'école d'en bas* », « *les petites mains* », « *les marionnettes* ».

Nous vous avons alerté par courrier (JSIA20025) le 18 mai : la coupe était pleine. Elle vient de déborder de nouveau, à deux titres, suite à l'annonce des stages de formation continue directeurs.

- Comme le ministère continue d'annoncer des mesures sans mettre de moyens en face, le département bricole pour mettre en œuvre la formation des directeurs. Après avoir annulé d'autres stages, il est décidé d'utiliser une journée de décharge pour former les directeurs dans les écoles d'au moins 4 classes. Ce choix, au final, va alourdir le travail et revient à faire un pied de nez au premier besoin exprimé par nos collègues directrices et directeurs : disposer de temps pour assumer leur mission. Nombre d'entre eux ne seront pas en capacité de participer totalement ni même sereinement à ce temps de formation

quand de l'autre côté la masse de travail augmentera mécaniquement par manque de temps pour la traiter. C'est encore du temps sur la vie personnelle et familiale qui va être amputé.

- Quant à nos collègues chargés d'école, ils assument depuis toujours une très grande part des missions de direction sans formation initiale ou continue, sans temps suffisant pour le faire et sans reconnaissance. Déjà surinvestis sur le plan pédagogique par le multi-niveaux, ils sont écartés de la formation continue des directeurs parce qu'ils n'en n'ont pas le titre mais en assument pourtant pleinement les responsabilités.

Alors que les enseignant.es en charge de la direction de l'école ont largement réclamé, lors de la consultation nationale de novembre 2019, la mise en place d'une formation continue, le manque chronique de moyens de notre ministère fait naître, chez certains de nos collègues, des comportements à l'inverse de leur demande initiale : ils envisagent de se priver de formation pour pouvoir assumer leur mission.

Cette situation de souffrance professionnelle doit cesser. Les enseignants chargés de la direction d'école doivent voir leur charge de travail baisser et pouvoir tous partir en formation en étant remplacés. Notre organisation, pleinement investie dans les groupes de travail nationaux actuellement organisés, appelle les directeurs et directrices à prioriser les sollicitations et à ne traiter que ce qui est utile au fonctionnement quotidien de l'école. Nous demandons à ce que le groupe départemental de consultation et de suivi des directeurs soit réuni au plus vite dès la rentrée de novembre.

Restant disponible pour tout échange, nous vous prions d'agréer, monsieur l'inspecteur d'académie, nos cordiales salutations.

Elvire BOSC



Jimmy SANGOUARD

